



NFEN 397

NFEN 50365

36 mois

330 g

## Domaine d'utilisation

Casque de protection destiné aux divers métiers du bâtiment, des travaux publics et de l'industrie.



Coiffe polyéthylène



Coiffe textile

## Caractéristiques

**Le BRENNUS est constitué de :**

- une calotte en polyéthylène moulée sous pression :
  - avec aérations réglables type BTP
  - sans aérations type EBT
- un harnais comportant :
  - une coiffe en polyéthylène basse densité, ou une coiffe en tresses textile
  - un bandeau de tour de tête avec serre-nuque à glissière, en polyéthylène basse densité, amovible et réglable de 53 à 63 cm, ou avec serre-nuque à crémaillère réglable de 49 à 63 cm, monté avec une garniture de confort 32 cm

**Coloris :** casque avec aérations : blanc, jaune, orange, vert, bleu, rouge. Casque sans aérations : blanc, autres coloris par 200 pièces minimum



**Poids :** 330 g

La date de fabrication, la limite d'utilisation et le numéro de lot sont gravés sous la visière du casque.

**Durée d'utilisation :** 36 mois

## Tests

**Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 397, et aux exigences facultatives suivantes :**

- résistance aux très basses températures, **-20°C**
- isolement électrique sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole 440V~**

**Le casque de protection est conforme à la norme NFEN 50365 :**

- essai d'épreuve diélectrique 5 000 V et essai de tenue diélectrique 10 000 V sur le modèle sans aérations (EBT), **symbole double triangle - classe 0**



**Le casque de protection est conforme au PREN 50365, les tests sont les suivants :**

- essai d'épreuve diélectrique 20 000 V et essai de tenue diélectrique 30 000 V sur le modèle sans aérations (EBT), **marquage sur demande : PREN50365 classe 2.**

**Le casque de protection a obtenu le droit d'usage de la marque NF, dont les exigences sont :**

- chocs et pénétration après vieillissement dans tous les coloris
- réglage de la hauteur de port et centrage dans la calotte
- garniture de confort obligatoire
- espace libre latéral
- rigidité latérale
- obligation de dispositifs pour adapter des accessoires
- inspections périodiques par l'AFNOR

## Accessoires

Dispositif anti-bruits, écrans faciaux grillagés, polycarbonate ou acétate, porte-lampe et passe-fil, lampe frontale, coiffe textile, bandeau à glissière, bandeau à crémaillère, jugulaire coton ou cuir en 12 et 20 mm, fond de coiffe basane, coiffe de propreté, bonnet anti-froid.

## Marquage

Le casque peut recevoir un marquage frontal (55 x 50 mm), latéral (110 x 18 mm) ou arrière (50 x 30 mm) par estampillage à chaud de votre sigle ou raison sociale.



bandeau avec serre-nuque à crémaillère



version FORESTIER